

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 03 décembre 2025

Délibération n°134

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de votants : 22

Vote pour : 22

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 24 novembre 2025

Collèges	Titulaires		Pré.	Rep.	Pouvoir à :
Conseil Départemental du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort	ALPY Philippe	CD25	☒	☐	
	BEAUDREY Bruno	CD25	☐	☒	BILLOT Olivier
	BILLOT Olivier	CD25	☒	☐	
	BRAND Marie-Paule	CD25	☐	☒	GUYEN Chantal
	CHOUX Monique	CD25	☒	☐	
	DALLAVALLE Claude	CD25	☒	☐	
	GUYEN Chantal	CD25	☒	☐	
	MAIRE DU POSET Thierry	CD25	☒	☐	
	MATOCQ-GRABOT Albert	CD25	☐	☐	
	ROGEBOZ Florence	CD25	☒	☐	
	TISSOT-TRULLARD Géraldine	CD25	☒	☐	
	HAHLEN Sandra	CD39	☐	☐	
	MOLIN René	CD39	☐	☒	MAIRE DU POSET Thierry
Communautés d'agglomération, urbaines	BARTHELET Catherine	CUGBM	☒	☐	
	BODIN Nicolas	CUGBM	☐	☐	
	LIME Christophe	CUGBM	☐	☒	BARTHELET Catherine
	PRESSE Françoise	CUGBM	☐	☒	SAUMIER Claude- Françoise
	MICHAUD Jean-Paul	CUGBM	☐	☐	
	BOURQUIN Martial	PMA	☐	☒	FROEHLI Patrick
	FROEHLI Patrick	PMA	☒	☐	
	SAUMIER Claude-Françoise	PMA	☒	☐	
	GUY Hervé	ECLA	☐	☐	
Communautés de communes	ALPY Philippe	CC Frasné Drugeon	☒	☐	
	FAIVRE-PIERRET Jean- Louis	CC Doubs Baumoises	☒	☐	
	JOUVIN Christophe	CC Loue Lison	☒	☐	
	BOUVERET Jean-Yves	CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	☒	☐	
	BRAND Christian	CC Sancey Belleherbe	☐	☐	
	PETIT Laurent	Haut Jura Arcade Communauté	☐	☐	
	ROGNON Catherine	CC Val de Morteau	☐	☒	JOUVIN Christophe
Commune	BARCELO Maud	Auxonne	☐	☐	

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE L'EPF DOUBS BFC

Considérant la présentation du budget primitif de l'EPF Doubs BFC faite en séance pour l'année 2026.

Le budget primitif 2026, sous la nomenclature comptable M4 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	138 497 500,00 €	138 497 500,00 €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	125 220 500,00 €	125 220 500,00 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
après en avoir délibéré

ADOpte

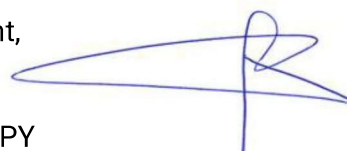
- le budget primitif 2026 de l'EPF Doubs BFC est approuvé ainsi qu'il suit :

- section d'exploitation : 138 497 500,00 €
- section d'investissement : 125 220 500,00 €.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY



Rapport d'analyse

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le



ID : 025-493901102-20251203-DEL2025_134_CA-DE

Identification du flux : 2026-025090-379-00-01--2025/11/21-9:35:59
EPF Doubs BFC-Budget principal EPF Doubs BFC-2026-Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique. 1 information
--

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 49390110200027	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT non défini EPF Doubs BFC
--	--

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DU DOUBS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : Budget principal EPF Doubs BFC (2)

ANNEE 2026

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	37
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	38
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) de l'article pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) de l'article pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	138 497 500,00	138 497 500,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		138 497 500,00	138 497 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	125 220 500,00	125 220 500,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		125 220 500,00	125 220 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	263 718 000,00	263 718 000,00
---------------------	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 025-493901102-20251203-DEL2025_134_CA-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	37 054 500,00	0,00	37 698 500,00	0,00	37 698 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 989 000,00	0,00	2 102 000,00	0,00	2 102 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	164 005,00	0,00	169 005,00	0,00	169 005,00
Total des dépenses de gestion des services		39 207 505,00	0,00	39 969 505,00	0,00	39 969 505,00
66	Charges financières	559 800,00	0,00	559 300,00	0,00	559 300,00
67	Charges exceptionnelles	610 000,00	0,00	654 700,00	0,00	654 700,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		40 378 305,00	0,00	41 184 505,00	0,00	41 184 505,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	8 691 195,00		9 762 695,00	0,00	9 762 695,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	87 040 000,00		87 550 300,00	0,00	87 550 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		95 731 195,00		97 312 995,00	0,00	97 312 995,00
TOTAL		136 109 500,00	0,00	138 497 500,00	0,00	138 497 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	138 497 500,00
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 456 500,00	0,00	2 806 500,00	0,00	2 806 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 800 000,00	0,00	6 900 000,00	0,00	6 900 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	8 800 000,00	0,00	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 212 000,00	0,00	3 220 000,00	0,00	3 220 000,00
Total des recettes de gestion des services		21 338 500,00	0,00	22 976 500,00	0,00	22 976 500,00
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels	16 000,00	0,00	16 000,00	0,00	16 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		21 359 500,00	0,00	22 997 500,00	0,00	22 997 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	114 750 000,00		115 500 000,00	0,00	115 500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		114 750 000,00		115 500 000,00	0,00	115 500 000,00
TOTAL		136 109 500,00	0,00	138 497 500,00	0,00	138 497 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	138 497 500,00
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	-18 187 005,00
---	-----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement et des dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 19/12/2025
ID : 025-493901102-20251203-DE-2025-134_CA-DE

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	242 000,00	0,00	63 000,00	0,00	63 000,00
21	Immobilisations corporelles	152 500,00	0,00	222 500,00	0,00	222 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	444 500,00	0,00	335 500,00	0,00	335 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 605 000,00	0,00	5 785 000,00	0,00	5 785 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	900 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	6 505 000,00	0,00	6 385 000,00	0,00	6 385 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 949 500,00	0,00	6 720 500,00	0,00	6 720 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	114 750 000,00		115 500 000,00	0,00	115 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 000 000,00		3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	117 750 000,00		118 500 000,00	0,00	118 500 000,00
	TOTAL	124 699 500,00	0,00	125 220 500,00	0,00	125 220 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	125 220 500,00
---	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	24 462 305,00	0,00	21 887 505,00	0,00	21 887 505,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	24 462 305,00	0,00	21 887 505,00	0,00	21 887 505,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
	Total des recettes financières	1 506 000,00	0,00	3 020 000,00	0,00	3 020 000,00

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le 20/12/2025
ID : 025-493901102-20251203-D-2025-134_CA-DE

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		25 968 305,00	0,00	24 907 505,00	0,00	24 907 505,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	8 691 195,00		9 762 695,00	0,00	9 762 695,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	87 040 000,00		87 550 300,00	0,00	87 550 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 000 000,00		3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		98 731 195,00		100 312 995,00	0,00	100 312 995,00
TOTAL		124 699 500,00	0,00	125 220 500,00	0,00	125 220 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	125 220 500,00
--	----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	-18 187 005,00
---	---	-----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 025-493901102-20251203-DEL2025_134_CA-DE



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	37 698 500,00		37 698 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 102 000,00		2 102 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		87 500 000,00	87 500 000,00
65	Autres charges de gestion courante	169 005,00		169 005,00
66	Charges financières	559 300,00	0,00	559 300,00
67	Charges exceptionnelles	654 700,00	0,00	654 700,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	1 000,00	50 300,00	51 300,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		9 762 695,00	9 762 695,00
Dépenses d'exploitation – Total		41 184 505,00	97 312 995,00	138 497 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	138 497 500,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 785 000,00	0,00	5 785 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	63 000,00	0,00	63 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	222 500,00	0,00	222 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	50 000,00	0,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	600 000,00	3 000 000,00	3 600 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	115 500 000,00	115 500 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 720 500,00	118 500 000,00	125 220 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	125 220 500,00
---	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 806 500,00		2 806 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		115 500 000,00	115 500 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 900 000,00		6 900 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	10 000 000,00		10 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00		50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 220 000,00		3 220 000,00
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels	16 000,00	0,00	16 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		22 997 500,00	115 500 000,00	138 497 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	138 497 500,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	21 907 505,00	3 000 000,00	24 907 505,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
28	Amortissement des immobilisations		50 300,00	50 300,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	87 500 000,00	87 500 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		9 762 695,00	9 762 695,00
Recettes d'investissement – Total		24 907 505,00	100 312 995,00	125 220 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	125 220 500,00
---	-----------------------

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le 20/12/2025
D : 025-493901102-20251203-DE-2025_134_CA-DE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	37 054 500,00	37 698 500,00	0,00
6012	Portage	36 200 000,00	36 800 000,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	40 000,00	40 000,00	0,00
605	Achats de matériel, équipements	3 000,00	3 000,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	8 000,00	8 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	6 000,00	9 000,00	0,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	7 000,00	0,00
6066	Carburants	16 000,00	18 000,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 000,00	1 000,00	0,00
6135	Locations mobilières	50 000,00	90 000,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	5 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	7 000,00	0,00
6156	Maintenance	55 000,00	65 000,00	0,00
6161	Multirisques	370 000,00	370 000,00	0,00
6168	Autres	11 000,00	11 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	80 000,00	0,00	0,00
618	Divers	25 000,00	20 000,00	0,00
6226	Honoraires	42 000,00	90 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	6 000,00	0,00
6233	Foires et expositions	8 000,00	8 000,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	6 000,00	0,00
6238	Divers	6 000,00	6 000,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	7 000,00	0,00
6255	Frais de déménagement	1 000,00	4 500,00	0,00
6256	Missions	12 000,00	16 000,00	0,00
6257	Réceptions	14 000,00	14 000,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	11 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	17 000,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	5 000,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	22 000,00	26 000,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	1 500,00	1 500,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	10 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	5 000,00	5 000,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	500,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 000,00	1 000,00	0,00
6358	Autres droits	1 500,00	10 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 989 000,00	2 102 000,00	0,00
6311	Taxe sur les salaires	93 000,00	90 000,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	1 000,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	16 000,00	16 000,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 150 000,00	1 250 000,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	260 000,00	340 000,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	28 000,00	44 000,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	115 000,00	139 000,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	39 000,00	50 000,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	46 000,00	31 000,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	31 000,00	36 000,00	0,00
648	Autres charges de personnel	210 000,00	105 000,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	164 005,00	169 005,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	10 000,00	15 000,00	0,00
6518	Autres	4 000,00	4 000,00	0,00
6532	Frais de mission élus	10 000,00	10 000,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	20 000,00	0,00
6542	Créances éteintes	120 000,00	120 000,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5,00	5,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		39 207 505,00	39 969 505,00	0,00

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le 19/12/2025
ID : 025-493901102-20251203-DE12025-134_CA-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b) (8)	559 800,00	559 300,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	550 000,00	550 000,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	9 500,00	9 000,00	0,00
6688	Autre	300,00	300,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	610 000,00	654 700,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	100 000,00	100 000,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	510 000,00	554 700,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	1 000,00	1 000,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	1 000,00	1 000,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		40 378 305,00	41 184 505,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	8 691 195,00	9 762 695,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	87 040 000,00	87 550 300,00	0,00
6031	Variation stocks mat. premières	87 000 000,00	87 500 000,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	40 000,00	50 300,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		95 731 195,00	97 312 995,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		95 731 195,00	97 312 995,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		136 109 500,00	138 497 500,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	138 497 500,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	9 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 025-493901102-20251203-DEL2025_134_CA-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	2 456 500,00	2 806 500,00	0,00
6019	Produits en atténuation de charges	2 450 000,00	2 800 000,00	0,00
64191	Crédit impôt compétitivité emploi	1 500,00	1 500,00	0,00
64198	Autres remboursements	5 000,00	5 000,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 800 000,00	6 900 000,00	0,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	6 000 000,00	6 000 000,00	0,00
706	Prestations de services	800 000,00	900 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	8 800 000,00	10 000 000,00	0,00
731	Taxe spéciale d'équipement	8 800 000,00	10 000 000,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00	50 000,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00	50 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 212 000,00	3 220 000,00	0,00
755	Comp. tx équip. liée supp. tx habitat°	3 200 000,00	3 200 000,00	0,00
7588	Autres	12 000,00	20 000,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		21 338 500,00	22 976 500,00	0,00
76	Produits financiers (b)	5 000,00	5 000,00	0,00
7688	Autres	5 000,00	5 000,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	16 000,00	16 000,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	15 000,00	15 000,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	1 000,00	1 000,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		21 359 500,00	22 997 500,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	114 750 000,00	115 500 000,00	0,00
6031	Variation stocks mat. premières	114 750 000,00	115 500 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		114 750 000,00	115 500 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		136 109 500,00	138 497 500,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	138 497 500,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	242 000,00	63 000,00	0,00
2031	Frais d'études	200 000,00	50 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	1 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	30 000,00	10 000,00	0,00
2087	Immo incorporelles reçues - mise à dispo	2 000,00	2 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	152 500,00	222 500,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	100 000,00	150 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	10 000,00	10 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	2 500,00	2 500,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	20 000,00	0,00
2184	Mobilier	20 000,00	40 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	50 000,00	50 000,00	0,00
2313	Constructions	50 000,00	50 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		444 500,00	335 500,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 605 000,00	5 785 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 600 000,00	2 780 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00	0,00
16878	Remboursements des autres dettes	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	900 000,00	600 000,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	900 000,00	600 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		6 505 000,00	6 385 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 949 500,00	6 720 500,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	114 750 000,00	115 500 000,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	114 750 000,00	115 500 000,00	0,00
312	Portage	114 750 000,00	115 500 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		117 750 000,00	118 500 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		124 699 500,00	125 220 500,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	125 220 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	24 462 305,00	21 887 505,00	0,00
1641	Emprunts en euros	24 462 305,00	21 887 505,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		24 462 305,00	21 887 505,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	20 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500 000,00	3 000 000,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	1 500 000,00	3 000 000,00	0,00
Total des recettes financières		1 506 000,00	3 020 000,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		25 968 305,00	24 907 505,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	8 691 195,00	9 762 695,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	87 040 000,00	87 550 300,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	4 500,00	11 000,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	1 700,00	2 700,00	0,00
28182	Matériel de transport	600,00	600,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	20 000,00	0,00
28184	Mobilier	13 200,00	16 000,00	0,00
312	Portage	87 000 000,00	87 500 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		95 731 195,00	97 312 995,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00
16878	Remboursements des autres dettes	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		98 731 195,00	100 312 995,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		124 699 500,00	125 220 500,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	125 220 500,00
--	----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

Reçu

ID : 025-493901102-20251203-DE 2025_134_CA-DE

IV

A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INT8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

IV
Recours
AT2

ID : 025-493901102-20251203-DEF2025_134_CA-DE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					20 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					20 000 000,00									
163784	CDC BANQUE DES TERRITOIRES	10/09/2024	01/10/2024	01/01/2025	3 640 000,00	V		3,800	3,600		T	C		A-1
171884	CDC BANQUE DES TERRITOIRES	13/05/2025	02/07/2025	02/07/2025	1 360 000,00	V		4,000	3,929		T	C		A-1
7006528	BANQUE CAISSE D'EPARGNE emprunts service emprunts	07/04/2022	25/09/2022	25/01/2023	10 000 000,00	F		0,830	0,833		T	X Echéance constante		A-1
CP2590	BANQUE CRCA MUTUEL FRANCHE COMTE	13/09/2024	01/09/2026	01/09/2026	5 000 000,00	V	EURIBOR	1,160	1,202		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					68 911,46									
A NOUS DEUX	A NOUS DEUX Thierry SULEIMAN	17/11/2025	17/11/2025		153,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
ATIL	ATIL Saïda	17/11/2025	17/11/2025		500,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
AZRA	AZRA	17/11/2025	17/11/2025		2 200,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
BASSENNÉ	BASSEN JEAN FRANCOIS	17/11/2025	17/11/2025		50,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
BONIN	BONIN Béatrice	17/11/2025	17/11/2025		480,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
BONTRON	BONTRON Cindy	17/11/2025	17/11/2025		540,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
BOUCHERIE ASLOUM	MAISON BOUCHERIE ASLOUM	17/11/2025	17/11/2025		500,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
BOULANGERIE LA MIE D'ICI	BOULANGERIE LA MIE D'ICI	17/11/2025	17/11/2025		1 000,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1



Publié le
ID : 025-493901102-20251203-DEL2025_134_CA-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat									
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel	
LOCATELLI	LOCATELLI Claire	17/11/2025	17/11/2025		450.00	F		0.000	0.000	
MAISON DE LA LITERIE	MAISON DE LA LITERIE	17/11/2025	17/11/2025		8 000.00	F		0.000	0.000	X
MARCOU	MARCOU Olivier	17/11/2025	17/11/2025		540.00	F		0.000	0.000	X
MERCIER	MERCIER Steven	17/11/2025	17/11/2025		450.00	F		0.000	0.000	X
NOURRY DESMURS	NOURRY ET DESMURS Clémence et Dylan	17/11/2025	17/11/2025		250.00	F		0.000	0.000	X
ORCHESTRA KAZIBAO		17/11/2025	17/11/2025		3 293.67	F		0.000	0.000	X
PREYEN YEPES		17/11/2025	17/11/2025		460.00	F		0.000	0.000	X
RAUDIN	RAUDIN Jose	17/11/2025	17/11/2025		1 000.00	F		0.000	0.000	X
RICHEM	RICHEM Pascale	17/11/2025	17/11/2025		815.00	F		0.000	0.000	X
ROBARDET	ROBARDET Stéphane	17/11/2025	17/11/2025		500.00	F		0.000	0.000	X
SAPORITO	SAPORITO Pierino	17/11/2025	17/11/2025		200.00	F		0.000	0.000	X
SARL ELYCIA	SARL ELYCIA	17/11/2025	17/11/2025		1 800.00	F		0.000	0.000	X
SARL LE TABLIER	LE TABLIER	17/11/2025	17/11/2025		1 800.00	F		0.000	0.000	X
SARL MAONA	MAONA	17/11/2025	17/11/2025		700.00	F		0.000	0.000	X
SCM MEDICALE DE CHARQUEM	SCM MEDICALE DE CHARQUEMONT	17/11/2025	17/11/2025		1 500.00	F		0.000	0.000	X
SCP JOURNAUX		17/11/2025	17/11/2025		542.62	F		0.000	0.000	X
SERDYNYSKI	SERDYNYSKI Iwona	17/11/2025	17/11/2025		450.00	F		0.000	0.000	X
SNC MURAT	MURAT	17/11/2025	17/11/2025		1 510.00	F		0.000	0.000	X
VIRTUOBOIS	VIRTUOBOIS	17/11/2025	17/11/2025		1 000.00	F		0.000	0.000	X
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0.00					
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0.00					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0.00					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0.00					
1681 Autres emprunts (total)					0.00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0.00					



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Publié le		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	ID : 025-493901102-20251203-DEL2025_134 CA-DE	Profil	de	grie
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
					20 068 911,46									
Total général														

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00			0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		10 994 653,22					1 980 983,88	210 492,64		49 145,69
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		10 994 653,22					1 980 983,88	210 492,64	0,00	49 145,69
163784		0,00	A-1	3 380 000,00	12,75	V		3,600	280 000,00	105 040,00	0,00	24 960,00
171884		0,00	A-1	1 287 142,87	13,25	V		3,929	72 857,13	37 885,71	0,00	12 007,94
7006528		0,00	A-1	6 327 510,35	4,75	F		0,833	1 244 604,01	48 651,19	0,00	7 734,49
CP2590		0,00	A-1	0,00	6,42	V	EURIBOR	1,202	403 522,74	18 915,74	0,00	4 443,26
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		68 911,46					0,00	0,00		0,00
A NOUS DEUX		0,00	A-1	153,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00		0,00
ATIL		0,00	A-1	500,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00		0,00
AZRA		0,00	A-1	2 200,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00		0,00
BASSENNE		0,00	A-1	50,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00		0,00
BONIN		0,00	A-1	480,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00		0,00
BONTRON		0,00	A-1	540,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00		0,00
BOUCHERIE ASLOUM		0,00	A-1	500,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00		0,00
BOULANGERIE LA MIE D'ICI		0,00	A-1	1 000,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00		0,00
BRAND		0,00	A-1	360,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00		0,00
CABANIOLS		0,00	A-1	440,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00		0,00
CAISSE D'EPARGNE BFC		0,00	A-1	1 829,17	0,00	F		0,000	0,00	0,00		0,00

EPF Doubs BFC - Budget principal EPF Doubs BFC - BP (projet de budget) - 2026													Envoyé en préfecture le 19/12/2025	
Reçu en préfecture le 19/12/2025													Publié le	
Emprunts et dettes au 01/01/N													ID : 026493901102-20251203-DEL2025_134_CA-DE	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)					Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)		
CHARLIER		0,00	A-1	500,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
CHATOT		0,00	A-1	210,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
CHEZ MOUSTACHE		0,00	A-1	720,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
CL DISTRIBUTION		0,00	A-1	6 384,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
COTILLE-JOURQUIN		0,00	A-1	460,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
CREATION LUXE		0,00	A-1	5 400,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
DECOR ET FONCTION		0,00	A-1	420,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
DEMANY		0,00	A-1	600,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
DRAGONS		0,00	A-1	6 000,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
ELYCIA 2		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
ETABL DE L'ELEVAGE		0,00	A-1	49,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
EUROL STEPHANIE NATALE 2		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
FABIAN		0,00	A-1	365,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
FONS		0,00	A-1	360,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
FRISQUET		0,00	A-1	490,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
GARNET		0,00	A-1	800,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
GIACOMELLI		0,00	A-1	1 540,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
GOMA MOUKALA KRISTINA		0,00	A-1	350,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
GUINET		0,00	A-1	480,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
HAIRS STYLE COIFFURE		0,00	A-1	470,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
HOTEL GUYOT		0,00	A-1	3 000,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
KLIMENKO		0,00	A-1	500,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
L'EP1 CROUSTILLANT		0,00	A-1	1 000,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
LA FOURCHETTE CLERVALOISE		0,00	A-1	1 500,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
LA GRANDE TABLEE		0,00	A-1	1 500,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
LA PETITE MOUSSE		0,00	A-1	500,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
LA RECYCLERIE		0,00	A-1	1 500,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
LESCUYER		0,00	A-1	500,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
LOCATELLI		0,00	A-1	450,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
MAISON DE LA LITERIE		0,00	A-1	8 000,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			
MARCOU		0,00	A-1	540,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00			





Emprunts et dettes au 01/01/N													Publié le	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)						
MERCIER		0,00	A-1	450,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		
NOURRY DESMURS		0,00	A-1	250,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		
ORCHESTRA KAZIBAO		0,00	A-1	3 293,67	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		
PREYEN YEPES		0,00	A-1	460,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		
RAUDIN		0,00	A-1	1 000,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		
RICHEM		0,00	A-1	815,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		
ROBARDET		0,00	A-1	500,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		
SAPORTTO		0,00	A-1	200,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		
SARL ELYCIA		0,00	A-1	1 800,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		
SARL LE TABLIER		0,00	A-1	1 800,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		
SARL MAONA		0,00	A-1	700,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		
SCM MEDICALE DE CHARQUEM		0,00	A-1	1 500,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		
SCP JOURNAUX		0,00	A-1	542,62	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		
SERDYNSKI		0,00	A-1	450,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		
SNC MURAT		0,00	A-1	1 510,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		
VIRTUOBOIS		0,00	A-1	1 000,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
Total général		0,00		11 063 564,68					1 980 983,88	210 492,64	0,00	49 145,69		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une prime exprimée en point de pourcentage)
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le



marque exprimée en point de pourcentage)
ID : 025-483901102-20251203-DEL2025_134_CA-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

ID : 025-493901102-20251203-DEL2025_134_CA-DE

ATJS

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 7/68.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le



ID : 025-493901102-20251203-DEL2025_134_CA-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

IV
A1.4

ID : 025-493901102-20251203-DE12025_134_CA-DE

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turne)	Nombre de produits	62	0	0	0	0	
	% de l'encours	99.89	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 063 564,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

Reçu

ID : 025-493901102-20251203-DE12025_134_CA-DE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (changement ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)												
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture										
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)				
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits s/768					
								Avant opération de couverture	Après opération de couverture			
Taux fixe (total)							0.00		0.00			
Taux variable simple (total)							0.00		0.00			
Taux complexe (total) (2)							0.00		0.00			
Total							0.00		0.00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le



ID : 025-493901102-20251203-DEL2025_134_CA-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	5 780 000,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	12 812 995,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	7 032 995,00	

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 780 000,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 780 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 780 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	3 000 000,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		12 812 995,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		3 000 000,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	3 000 000,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		9 812 995,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28135	Installations générales, agencements, ..	11 000,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	2 700,00	0,00
28182	Matériel de transport	600,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	0,00
28184	Mobilier	16 000,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	9 762 695,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	22 997 500,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le

IV

ID : 025-493901102-20251203-DEL2025_134_CA-DE

Reçu

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		28,00	0,00	28,00	21,25	0,00	21,25
Apprenti	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistant (e)	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistante administrative et comptable	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistante de gestion et secrétariat	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Chargé (e) de travaux	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Chargé (es) d'études	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Chargé d'opérations foncières travaux maîtrise d'ouvrage	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé de gestion immobilière et locale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé(es) d'opérations foncières	A	8,00	0,00	8,00	5,25	0,00	5,25
Directeur des opérations foncières	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directrice administrative et financière	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directrice générale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gestionnaire comptable	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL			
Juriste	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Juriste marchés publics et foncier	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Juriste, gestionnaire immobilier locative	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Secrétaire administration et comptabilité	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicienne informatique et multimédia	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		28,00	0,00	28,00	21,25	0,00	21,25

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)					
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	Fondement du contrat (4)
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL				0,00	

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Moitié du contrat (code général de la fonction publique – CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-43 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-44 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Justifié par les besoins des 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
321-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 352-6 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
326-332 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
343-1_343-3 : Modalités particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L329 et L.352).
343-1_343-10 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction).
343-1_343-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 24/11/2025

Le Président,
P. ALPY

Présenté par (1) Le Président,

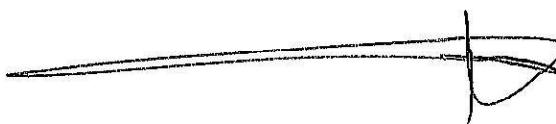
A Besançon le 03/12/2025

(1) Le Président,

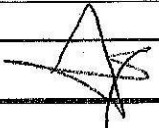
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Besançon, le 03/12/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



Mme BARCELO Maud	
Mme BARTHELET Catherine	
Mme BRAND Marie-Paule	
Mme CHOUX Monique	
Mme GUYEN Chantal	
Mme HAHN FN Sandra	
Mme PRESSE Françoise	
Mme ROGEBOS Florence	
Mme ROGNON Catherine	
Mme SAUMIER Claude-Françoise	
Mme TISSOT-TRULLARD Géraldine	
Mr ALPY Philippe	
Mr ALPY Philippe CD25	
Mr BEAUDREY Bruno	
Mr BILLOT Olivier	
Mr BODIN Nicolas	
Mr BOURQUIN Martial	
Mr BOUVERET Jean-Yves	
Mr BRAND Christian	
Mr DALLAVALLE Claude	
Mr FAIVRE-PIERRET Jean-Louis	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
Mr FROEHLI Patrick		
Mr GUY Hervé		
Mr JOUVIN Christophe		
Mr LIME Christophe		
Mr MAIRE DU POSET Thierry		
Mr MATOCQ-GRABOT Albert		
Mr MICHAUD Jean-Paul		
Mr MOLIN René		
Mr PETIT Laurent		

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Besançon, le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.
- (3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.

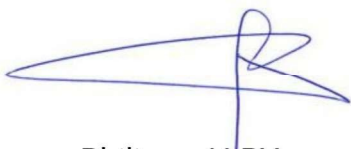
Conseil d'administration du 03 décembre 2025

Liste des membres présents de façon dématérialisée (visioconférence) :

- Mr Jean-Yves BOUVERET
- Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Certifié conforme,

Le Président,



Philippe ALPY

